



« UNE HISTOIRE À SUCCÈS »

Samuel Gründler, initiateur du projet "Les pêcheurs aménagent l'habitat"

"LES PÊCHEURS AMÉNAGENT L'HABITAT" EST UNE CAMPAGNE EFFICACE POUR LA REVALORISATION DES COURS D'EAU ET UN PROJET PHARE DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE PÊCHE FSP. NOUS NOUS SOMMES ENTRETENUS AVEC SON INITIATEUR SAMUEL GRÜNDLER.

Journal Suisse de la Pêche : **Les pêcheurs et pêcheuses veulent pêcher. Un point c'est tout. Tu ne veux pas l'accepter ?**

Samuel Gründler: Oui et non, la passion pour la pêche est et peut être une force motrice. Mais comme de nombreux cours d'eau vont mal, nous, les pêcheurs, devons prendre nos responsabilités. Nous ne nous plaignons pas, nous agissons.

Est-ce pour cette raison que tu as porté l'idée à la Fédération Suisse de Pêche il y a une dizaine d'années ?

Oui, j'étais convaincu que la Fédération Suisse de Pêche avait la force et le potentiel pour aider cette approche à s'imposer sur l'ensemble du territoire.

Comment les personnes extérieures doivent-elles se représenter concrètement "Les pêcheurs aménagent l'habitat" ?

Des méthodes de travail simples et un petit budget permettent de revaloriser écologiquement des tronçons de cours d'eau monotones et canalisés. Il est conçu comme un complément aux grands projets de renaturation et non comme un concurrent. L'objectif est d'améliorer la faune aquatique sur l'ensemble du territoire. Ce faisant, on travaille toujours avec l'eau et avec la nature.

Le projet de la FSP "Les pêcheurs aménagent l'habitat" s'est-il imposé ?

Je tiens tout d'abord à préciser que l'entretien et la conservation ont toujours fait partie de la pêche. De

nombreuses sociétés de pêche pratiquent avec succès depuis des décennies le principe "Les pêcheurs aménagent l'habitat". Avec ce projet, la FSP peut proposer une approche pratique. Entretemps, la campagne a connu un grand succès dans tout l'espace alpin.

Y a-t-il eu des résistances au cours des premières années ?

Au début, les autorités ont craint des actions non coordonnées ou une aggravation du risque d'inondation. La pratique en matière d'autorisation n'était pas non plus claire, et l'ombrage n'était souvent pas encore un sujet de préoccupation.

Mais ces résistances ne sont plus que l'histoire ancienne ?

On peut le dire comme ça. Après plusieurs étés caniculaires, je constate avec plaisir que :
Un changement de mentalité a eu lieu dans le domaine de l'aménagement et de l'entretien des cours d'eau. Les mesures de génie végétal/biologique deviennent la norme par rapport aux aménagements en dur. L'importance de l'ombrage a été comprise au plus tard depuis 2018. D'innombrables projets réussis ont été mis en œuvre et sont salués par les pêcheurs, la population et les autorités.

Comment convaincs-tu les fédérations et les sociétés qui hésitent face à l'effort à fournir ?

Le premier pas peut sembler important. Au début, il faut un peu de courage et quelques initiateurs engagés. Grâce au manuel, aux exemples positifs disponibles et au soutien de la FSP, c'est devenu plus facile que jamais.

Qu'est-ce que cela apporte aux poissons ?

Contrairement à la gestion classique comme le repeuplement, le succès est rapidement démontrable. Davantage de structures dans le cours d'eau signifie généralement plus de poissons. Les eaux, les poissons et les pêcheurs en profitent. Bien menés, les projets "Les pêcheurs aménagent l'habitat" sont utiles pour les sociétés de pêche et peuvent souvent générer un apport financier dans les caisses de la société. Avec de tels

ATELIER SUR LE TERRAIN

La Fédération Suisse de Pêche FSP organise les ateliers "Les pêcheurs aménagent l'habitat" en collaboration avec les fédérations cantonales ou les sociétés. L'atelier se déroule sur un cours d'eau local. Après une brève introduction théorique, les participants mettent en œuvre ensemble de petites revalorisations de cours d'eau "à la main". Les participants ont ainsi un aperçu direct des travaux liés à ce thème et acquièrent les outils nécessaires pour lancer leurs propres projets de "Les pêcheurs aménagent l'habitat".



Les personnes intéressées par un atelier "Les pêcheurs aménagent l'habitat" dans leur propre région peuvent s'adresser directement à la spécialiste compétente de la FSP :
daniela.eichenberger@sfv-fsp.ch

projets, il est facile de faire de la publicité pour la pêche, pour l'importance de cours d'eau intacts ou pour la société. Enfin, c'est un plaisir de participer à l'aménagement d'un cours d'eau et d'en voir les effets !

C'est donc à juste titre que la Fédération suisse de pêche a choisi "Les pêcheurs aménagent l'habitat" comme devise annuelle pour 2024 ?

Oui, "Les pêcheurs aménagent l'habitat" est une histoire à succès. L'idée est arrivée au bon moment, elle est désormais appliquée dans toute la Suisse et dans les pays voisins. Mais le potentiel n'est pas épuisé ; il reste beaucoup à faire. Je serais particulièrement heureux si davantage de projets mis en œuvre étaient annoncés à la FSP.

Interview Kurt Bischof

Samuel Gründler

Entrepreneur, président de la société de pêche de Schaffhouse FVS, coprésident de la fédération cantonale de pêche de Schaffhouse KFVSH et membre du bureau directeur de la Fédération Suisse de Pêche FSP.



EN DISCUSSION AVEC LE MONDE POLITIQUE

Dîner de poisson des Parlementaires organisé par la FSP et le Club des 111

AU CENTRE DU DINER DE POISSON 2024 SE TROUVAIENT DEUX POINTS FORTS : D'ABORD AU NIVEAU PERSONNEL ET UN CHIFFRE QUI A DONNÉ À RÉFLÉCHIR.

Les grandes orientations pour les eaux, les poissons et la pêche sont prises au niveau de la politique nationale. C'est pourquoi le contact de la Fédération Suisse de Pêche FSP et du Club des 111 avec les élus du Palais fédéral est très important. Le dialogue direct favorise la compréhension mutuelle. C'est pourquoi la FSP organise chaque année, avec le soutien du Club des 111, un dîner de poisson pour les membres du Conseil national et du Conseil des États.

Un secret dévoilé

Il est réjouissant de constater que le nombre de participants augmente d'année en année. Pour l'édition 2024, qui s'est déroulée pendant la session de printemps, le président central de la FSP Roberto Zanetti a accueilli près de 30 de ses anciens collègues. En guise de supplément aux corégones du lac de Biemme et aux légumes de saison, la FSP a informé les participant.e.s sur les préoccupations actuelles et l'état d'avancement du Centre Suisse des Poissons. En outre, M. Zanetti a annoncé que le Conseiller aux États zurichois Daniel Jositsch se met-

tait à disposition de l'assemblée des délégués comme candidat à la présidence centrale. Ce dernier a justifié sa motivation avec beaucoup d'esprit et d'astuce.

Un triste bilan

Une déclaration de David Bittner, chargé d'affaires de la FSP, a choqué la plupart d'entre eux : "Les trois quarts des espèces de poissons indigènes figurent sur la liste rouge, c'est-à-dire qu'elles sont déjà éteintes, en voie d'extinction ou menacées". Ce chiffre a fait réfléchir plus d'un, comme on l'a appris lors d'un entretien personnel - avec, espérons-le, des conséquences politiques ...

Kurt Bischof



Fotos: Kurt Bischof



De bonnes discussions et une ambiance détendue lors du dîner de poisson des Parlementaires.

LE 9 JUIN, RECOLTER LA MOISSON

BD et présidents cantonaux : OUI à la loi sur l'électricité

L'ATTAQUE FRONTALE CONTRE LES DÉBITS RÉSIDUELS DANS LA LOI SUR L'ÉLECTRICITÉ A ÉTÉ REPOUSSÉE AVEC SUCCÈS ! LA FÉDÉRATION SUISSE DE PÊCHE VEUT AIDER A FAIRE PASSER L'ACTE MODIFICATEUR UNIQUE.

Au cours des deux dernières années et demie, la Fédération Suisse de Pêche s'est battue comme un lion contre les attaques contre les prescriptions relatives aux débits résiduels dans l'acte modificateur unique sur l'électricité. Le président central de la FSP se souvient : "Au tout début, la situation initiale était dramatique. Dans le cadre d'une attaque radicale, la majorité de la commission préparatoire et d'autres cercles voulaient sacrifier à la production d'électricité toutes les prescriptions relatives aux débits résiduels et les obligations en matière de protection de l'environnement".

La FSP et les fédérations cantonales ont été actives

La Fédération Suisse de Pêche et les fédérations cantonales s'y sont opposées avec ténacité au cours des deux dernières années et demie. Le travail de lobbying intensif au Parlement et auprès de l'opinion publique a été

couronné de succès : le Parlement a pu être convaincu que la production supplémentaire minimale due à des prescriptions massivement plus basses sur les débits résiduels aurait causé d'importants dommages écologiques.

Qui dit A, dit aussi B

Pour les pêcheurs et pêcheuses, les prescriptions relatives aux débits résiduels sont la pièce maîtresse de l'acte modificateur unique. Comme les prescriptions minimales en matière de débits résiduels ne sont pas touchées, contrairement à l'attaque générale de l'époque, le Bureau directeur de la Fédération Suisse de Pêche dit un OUI unanime à l'acte modificateur unique. Ceci en vue de la votation populaire du 9 juin 2024, contre laquelle certaines organisations environnementales ont lancé un référendum. "Le comité directeur et les présidents cantonaux de notre fédération disent OUI parce que nous voulons récolter le 9 juin la moisson de notre engagement acharné en faveur des débits résiduels", déclare Zanetti dans un langage imagé de paysan ... Autrement dit : celui qui dit A doit maintenant dire B. Un refus serait fatal "parce qu'en cas de nouvelle édition de la loi, il en résulterait sans aucun doute de moins bonnes solutions pour les débits résiduels et la pêche".

Force constructive

Par son OUI, la FSP confirme son rôle de force constructive. La FSP a participé à l'époque à la "table ronde sur l'énergie hydraulique", a signé le compromis et continue de le soutenir. C'est pourquoi elle approuve maintenant aussi l'acte modificateur unique.

Le Bureau directeur recommande aux fédérations cantonales de montrer l'importance de la pêche dans leur région hydrographique avant la votation, de se

positionner publiquement et de soutenir les activités interpartis correspondantes.

La position du Bureau directeur a été partagée sans opposition par les fédérations cantonales dans le cadre de la conférence des présidents de mi-avril.

NON NÉGOCIABLE

Les débits résiduels minimaux légaux n'étaient et ne sont toujours pas négociables pour la Fédération Suisse de Pêche FSP. Si l'eau est utilisée pour la production d'électricité, il faut des débits résiduels adéquats en aval du prélèvement pour maintenir la flore et la faune en vie. Les prescriptions en vigueur en matière de débit résiduel ne sont de toute façon qu'un minimum absolu. **Bi.**

Edi Iten au bord du lac d'Aegeri

De pêche ...



... parce que c'est ce que je voulais absolument faire depuis mon enfance. Par chance, il y a plus de quatre ans, mon parrain m'a emmené pêcher et à partir de là, j'ai été totalement conquis. J'ai passé le SaNa le plus vite possible et je pêche maintenant aussi souvent que je le peux. Par tous les temps, mais au moins une fois par semaine. Ce qui me plaît dans la pêche, c'est que je suis dehors, dans la nature, et que je peux toujours essayer de nouvelles tactiques et techniques. J'ai bientôt 15 ans, je suis en deuxième année de lycée et j'ai déjà d'autres hobbies. La lutte, le vélo, la natation, mais ce que je préfère vraiment, c'est la pêche.

Mon père m'a alors conseillé d'adhérer à la société de pêche du lac d'Aegeri. C'est une super association. Nous avons des moniteurs qui s'occupent de nous, les jeunes pêcheurs. J'ai déjà pu participer à quelques concours. C'est pourquoi je me suis naturellement inscrit au championnat des jeunes pêcheurs. Je m'en réjouis et je me suis déjà intéressé au lac de Moos. Dans les semaines à venir, nous nous entraînerons encore un peu.

Entre-temps, j'ai transmis la fièvre de la pêche à toute la famille. Mes deux frères, ma mère et mon père ont déjà passé leur attestation SaNa et sont tout aussi motivés que moi. Ou presque (rires).

Interview : Kurt Bischof



INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT

Il est encore possible de s'inscrire au championnat des jeunes pêcheurs qui aura lieu le samedi 24 août 2024 au Moossee près de Berne.

Peuvent participer des équipes de trois membres, idéalement entraînées et accompagnées par un coach.

Les compétitions se déroulent dans les catégories A (années de naissance 2005 à 2008) et B (années de naissance à partir de 2009).

Les disciplines sont les suivantes : lancer de précision et à longue distance, connaissance des engins, manipulation des prises, connais-

sance des espèces, aspects légaux, écologie aquatique et parcours « rallye » par postes.

La base de la préparation est le Brevet suisse de pêche sportive et des documents techniques supplémentaires qui sont mis à la disposition des participants sur www.sfv-fsp.ch pour téléchargement.

Informations et inscriptions : www.sfv-fsp.ch



Davantage de saumons sauvages au lieu d'élevages de saumons - c'est ce que demande cette pétition qui mérite d'être soutenue.

Foto: patagonia.com

CONTRE L'ÉLEVAGE INDUSTRIEL DE SAUMONS

La FSP soutient la pétition de Patagonia

L'ÉLEVAGE DE SAUMONS DANS DES ENCLOS À FILETS OUVERTS DOIT ÊTRE INTERDIT EN ISLANDE. C'EST CE QUE DEMANDE UNE PÉTITION LANCÉE PAR PATAGONIA.

L'industrie qui se cache derrière l'élevage de saumons dans des enclos à filets ouverts se développe rapidement en Islande, comme dans toute l'Europe. Elle est responsable de l'extinction du saumon sauvage, de la pollution des paysages côtiers uniques de l'Islande et des mauvais traitements infligés aux animaux d'élevage. C'est pourquoi les initiateurs de la pétition pour la protection du saumon en Islande écrivent : "Les fermes à saumon avec des enclos à filets ouverts n'ont rien à faire dans nos eaux sau-

vages". Sans mesures, le saumon sauvage serait menacé d'extinction. "Il faut mettre fin à la méthode destructrice de l'élevage de poissons dans des enclos à filets ouverts avant qu'il ne soit trop tard", écrit Patagonia.

La FSP approuve l'engagement

La Fédération suisse de pêche (FSP) soutient la pétition. En effet, alors que le saumon sauvage est un champion de la vitesse, le saumon d'élevage est soumis à des pratiques de manipulation visant à le faire grossir le plus rapidement possible.

Rôle de pionnier en Europe

Motif actuel de la pétition : en 2024, le gouvernement islandais aura la possibilité d'influencer fondamentalement le débat sur l'élevage du saumon en

Europe. Une nouvelle loi sur l'aquaculture, qui devrait entrer en vigueur cette année si le parlement islandais l'approuve, définira les réglementations et les prescriptions pour l'élevage de saumons. Cette loi permettrait de protéger la nature intacte de l'Islande, le bien-être animal des poissons élevés et l'avenir du saumon sauvage. 70 pour cent de la population islandaise est opposée à l'élevage de saumons dans des enclos à filets ouverts.



Signez la pétition maintenant : eu.patagonia.com



Un film à voir
«A Salmon Nation»

Sarah Bischof



AGENDA

29.6.2024
Assemblée des délégués FSP
Obwald

24.08.2024
Championnat des jeunes
pêcheurs
Moossee

14.9.2024
Conférence des présidents FSP
Lausanne

28.9.2024
Catch & Clean Day
Toute la Suisse

IMPRESSUM

Fédération Suisse de Pêche
Rédaction/Production : Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Tél. 041 914 70 10

www.sfv-fsp.ch

